

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE V.—Suite.

Tout, en effet, l'invitait au repos. D'abord, M. de Montcalm, soit par une fatale inspiration, soit plutôt à l'instigation de Bigot ou de ses affidés, M. de Montcalm avait rappelé la veille au camp de Beauport le bataillon de Guyenne qui en avait gardé les hauteurs pendant plusieurs jours. En outre, parmi les cent hommes que Vergor avait sous ses ordres, le très-grand nombre était composé des habitants de Lorette, village situé, comme on sait, à trois lieues seulement de la ville. Ces braves gens lui avaient plusieurs fois demandé d'aller travailler à leurs récoltes qui menaçaient de pourrir sur le champ. Mais Vergor, qui attendait le moment propice, le leur avait toujours refusé jusqu'à ce jour. Enfin, le soir dont nous parlons, il leur permit de le faire, tout en ayant soin de leur dire qu'il ne le tolérait que parce que le danger paraissait bien éloigné, puisque M. de Montcalm avait jugé inutile de faire garder plus longtemps la hauteur par le bataillon de Guyenne.

Vergor savait cependant veiller de près à ses intérêts; aussi y mit-il une condition: c'est qu'ils iraient en même temps travailler sur une terre qu'il possédait à Lorette. (1)

Il ne restait donc plus pour garder le poste que quelques hommes qui ne devaient plus tenir longtemps contre des forces imposantes. Pleinement satisfait du résultat prévu, si les Anglais tentaient, durant la nuit, un débarquement de son côté, Vergor se coucha et attendit bravement l'ennemi.

La nuit était assez avancée, lorsque quelques-uns de ses hommes le vinrent avertir qu'on voyait des berges remplies de monde qui venaient sans bruit et filaient le long de la côte, au-dessus et au-dessous du poste.

"Il répondit que c'étaient des bateaux du munitionnaire et qu'on les laissât tranquilles." (2) Puis il se retourna dans son lit et ronfla de nouveau comme un épicer retiré des affaires. Dormait-il réellement?

Cependant Wolfe, après avoir forcé le corps de garde qui se trouvait au pied de la rampe, gravissait l'escarpement à la tête de ses troupes.

Les premiers Anglais qui se montrèrent durent essayer quelques coups de feu de la part des canadiens qui veillaient au poste de Vergor. Mais ces derniers furent tellement étonnés de la brusque apparition des ennemis, et ils étaient en si petit nombre, qu'il leur fallut bientôt plier devant la masse des assaillants qui se ruèrent alors sur le poste.

Vergor, qui dormait apparemment bien dur, puisque la fusillade ne l'avait pas éveillé, fut pris dans son lit. (3) Après un semblant de résistance, durant lequel le drôle eut soin de recevoir quelque blessure peu dangereuse et qui pourrait témoigner au besoin en sa faveur, il se rendit aux Anglais.

Une fois maître des hauteurs, Wolfe s'empressa de ranger son armée en bataille sur les plaines d'Abraham. (4)

(1) Voyez "Les Mémoires sur les affaires du Canada."

(2) Mémoires sur les affaires du Canada.

(3) Historique. Voyez M. Garneau.

(4) Tout en faisant la part du drame, je tiens à montrer que cette hypothèse de trahison est assez bien fondée. Aussi vais-je citer tout le passage des Mémoires sur les affaires du Canada (p. 164, édition de 1838) qui a trait à la surprise du Foulon, en ayant soin d'en souligner les phrases qui viennent à l'appui de ma thèse.

"M. Wolfe, qui avait renforcé le camp de la Pointe-Lévi, semblait avoir les idées des Français; l'Amiral Saunders faisait aussi exécuter des manœuvres qui annonçaient une prochaine retraite. Au milieu de toutes ces expériences, on confia au Sieur de Vergor le poste du Cap-Rouge, au-dessus de Québec: on ne pouvait mieux secondar les intentions du général anglais, dont le but était de faire une descente dans l'intérieur de l'Amérique; mais on ne pouvait pas être obligé d'attaquer l'armée retranchée. On avait assigné à cet officier de laisser passer des bateaux chargés de vivres qui devaient entrer dans Québec, et se coulant le long du cap. Le capitaine avait avec lui beaucoup d'habitants de Lorette dont le lieu était à portée de ce poste; ils lui demandèrent permission d'aller travailler la nuit chez eux: il la leur accorda; on prétend que ce fut à condition d'aller aussi travailler pour lui sur une terre qu'il avait dans cette paroisse. Wolfe, averti à temps de la mauvaise garde de ce poste et du commandant à qui il avait affaire, donna ses troupes. Le Sieur de Vergor était dans la plus grande sécurité. On vint l'avertir qu'on apercevait des berges, remplies de monde, qui venaient sans bruit au-dessus et au-dessous de son poste. Il répondit que c'étaient des bateaux du munitionnaire et qu'on les laissât tranquilles. M. Wolfe ayant fait aborder quelques berges, instruit que tout était paisible, envoya un détachement se saisir de la garde du Sieur de Vergor, et ordonna à trois ou quatre mille hommes de le suivre. Ce détachement fit prisonnier le Sieur de Vergor, partie de sa garde et s'empara des hauteurs."

Ces lignes, écrites par un homme contemporain de Vergor, et qui fut à même de recueillir les rumeurs occasionnées par les soupçons que l'on dut former dans le temps sur la conduite de cet officier, ne laissent-elles pas percer le manque de foi que l'on avait en Vergor? "On ne pouvait, dit-il, mieux secondar les intentions du général anglais qu'en confiant à Vergor la garde de ce poste." Et plus loin: "M. Wolfe, averti à temps de la mauvaise garde de ce poste et du commandant à qui il avait affaire, donna ses troupes." Qui donc dut avertir le général anglais de la mauvaise garde du poste de Vergor? Quelque Français assurément. Or, il fallait qu'il fût bien renseigné celui-là. Car si la mauvaise foi fut l'ineptie de Vergor avait été assez universellement connue pour que de simples déserteurs en pussent prévenir l'ennemi, comment supposer que les officiers français le sachant, eussent laissé ce commandement d'une telle importance à un pareil homme? Mainte-

Pour en finir avec le traître Vergor, disons de suite que l'on n'en voit aucune mention faite après la conquête, ni dans l'histoire ni ailleurs. Il est à présumer que, la conscience bourrelée de remords, il gagna quelque retraite ignorée, où il put échapper à la justice des hommes et cacher aux yeux de ses concitoyens la honte attachée à son nom, mais qui, merci à Dieu, lui a survécu dans l'opinion populaire.

Cependant, M. de Montcalm n'avait pu se laisser persuader par Beaulac que toute l'armée anglaise fût débarquée au Foulon. Croyant, au contraire, qu'il allait seulement avoir affaire à quelque détachement isolé, il résolut de brusquer l'attaque, afin de culbuter les ennemis des hauteurs avant qu'ils ne fussent appuyés par le gros de l'armée de Wolfe.

Il fit aussitôt battre la générale et, suivi seulement de quatre mille cinq cents hommes, vole au-devant des Anglais. Nos troupes traversent la rivière sur le pont de bateaux, entrent dans la ville au pas de course par la porte du Palais, en sortent par les portes Saint-Louis et Saint-Jean, et arrivent à huit heures sonnant sur les plaines.

Qu'on juge de la surprise de Montcalm en apercevant toute l'armée anglaise, forte de huit mille hommes, prête à le recevoir.

En ce moment accourt un aide-de-camp de M. de Vaudreuil. Il remet un pli cacheté à Montcalm. Celui-ci l'ouvre.

"Attendez, général, lui écrivait le gouverneur, je vais rassembler les Canadiens et les troupes que vous avez laissés à Beauport pour la garde du camp, et me porter à votre secours."

"Attendez! attendez! s'écria Montcalm en froissant la lettre. Nous en avons pardieu bien le temps! Chargeons plutôt!"

Le chevalier de Montreuil, son major-général, était à côté de lui.

"Pour l'amour de Dieu! général, dit-il, ne brusquons rien! Ils sont deux fois plus nombreux que nous!"

"Monsieur le major, répond Montcalm avec cette vivacité innée chez lui et qui devait causer notre malheur, donnez l'ordre qu'on range les troupes sur une ligne de trois hommes de profondeur et qu'on sonne la charge!"

Montreuil le regarde un instant sans rien dire. Mais comme le commandement est péremptoire, il lance son cheval au galop pour transmettre les ordres du général en chef.

Les troupes réglées, dont les grenadiers étaient encore au Cap-Rouge avec M. de Bougainville, se placent au centre, les milices de Québec et de Montréal à droite, vers le chemin de Sainte-Foye, et celles des Trois-Rivières à gauche sur le chemin Saint-Louis. On jette des pelotons de sauvages et de troupes de royal-marine sur les ailes. Puis, sans donner le temps de reprendre haleine à ses soldats qui viennent de gravir à la course le Rideau ou coteau Sainte-Geneviève, Montcalm fait sonner les clairons.

L'armée s'ébranle sur une seule ligne, sans corps de réserve, et court sus à l'ennemi dont le carré profond s'étend en face des buttes à Neveu.

Six régiments, dont le 78ème des montagnards écossais, fort à lui seul de quinze à seize cents hommes, les grenadiers de Louisbourg et deux pièces de canon forment le côté de l'armée anglaise, qui regarde la ville. L'autre côté fait face au chemin Sainte-Foye et le troisième à Sillery. (1)

Wolfe, qui sent bien que la partie sera décisive et que toute retraite est impossible à ses troupes, si elles sont battues, parcourt lui-même leurs rangs pour aiguillonner l'ardeur de ses soldats.

"Mettez deux balles dans vos fusils, leur crie-t-il, et attendez que l'ennemi ne soit plus qu'à vingt pas. Alors ouvrez le feu tout d'un coup."

Nos troupes, les réguliers du centre surtout, essouffées d'avance, ont rompu leurs rangs dans la charge et accourent sans ordre et sans assistance. Arrivés à quarante pas des masses

ennemies, comment s'imaginer que Vergor n'eût pas entendu les coups de fusil que les assaillants échangeaient d'abord avec les hommes du corps de garde situé au bas de la rampe, et ensuite avec ceux de son propre poste, et qu'il fut tellement lent à se lever qu'on le prit dans son lit? Certes, il est permis à un honnête homme d'avoir le sommeil dur, mais pas à ce point-là.

Qu'il y ait eu trahison, l'on n'en peut donc guère douter, et nos historiens qui n'osent l'affirmer ouvertement, le laissent entrevoir assez clairement, outre que la tradition populaire ne semble point entourer le nom de Vergor d'un bien grand respect. Mais d'où le coup partait-il? De Vergor directement? Nous ne le croyons pas. Il n'avait pas assez d'esprit, comme le dit l'auteur du mémoire cité plus haut, pour ourdir une trame aussi habilement conçue. Il fut donc inspiré dans l'invention de ce dessein. Mais par qui? Par quelque officier de l'armée française? Non. Ils se battirent tous vaillamment, et leur gloire est assez pure de soupçon, qu'il serait indigne de le supposer un instant. Par les Canadiens? Ah! ceux-là qui assurèrent la victoire de Montmorency, qui continuèrent, seuls, quelque temps sur les plaines d'Abraham les troupes anglaises victorieuses, alors que les soldats réguliers de l'armée française inondaient le coteau Sainte-Geneviève du ruissellement de leur déroute, les vainqueurs de Sainte-Foye, nos aîeux, qui, après tant de sang inutilement versé pour la France oubliée, ne tombèrent vaincus sous l'Anglais qu'après un an de nouvelles luttes sur un pays en ruines dont ils disputèrent pas à pas les cendres fumantes, les Canadiens des traites! Celui-là serait infâme qui le pourrait penser. Qui était-ce donc? Qui! Les pillards chontes qui assurèrent de longue main notre perte par leur criminelle administration. Ceux-là dont c'était le plus grand intérêt. Et à leur tête, Bigot, l'infâme Bigot, dont nous avons prouvé que Vergor était le bien digne ami; Bigot, qui semble n'être venu dans ce pays que pour corrompre ou déshonorer ceux qui l'approchaient de trop près.

(1) M. Garneau.

anglaises, nos soldats du centre commencent à tirer sur l'ennemi, mais sans être appuyés par les autres bataillons distancés et empêchés de faire feu par ceux des leurs qui se trouvent interposés entre eux et l'ennemi.

Les Anglais les attendent et soudain leur feu s'ouvre meurtrier, écrasant, soutenu.

M. de Montcalm avait gardé près de lui Beaulac et Lavigueur dont les chevaux lui étaient en outre d'une grande utilité; Raoul pour transmettre ses ordres, et Lavigueur, afin de lui tenir prête au besoin une monture de recharge.

Le général, voyant que les premières décharges des Anglais semblent jeter l'indécision parmi les troupes du centre, s'y porte aussitôt. Beaulac et Lavigueur le suivent.

En ce moment, Wolfe, déjà blessé au poignet, charge les nôtres à la baïonnette avec ses grenadiers. Il gravit le renflement du coteau, en face de l'endroit où s'élève aujourd'hui la prison neuve, lorsque Lavigueur qui arrivait au galop arrête son cheval, arme sa carabine, couche en joue le général anglais éloigné de deux cents pas, et fait feu.

Au milieu de la fumée des fusillades, le Canadien voit Wolfe qui s'affaisse entre les bras de deux grenadiers anglais.

"Voilà un petit officier qui en a pour son compte, murmure-t-il en rechargeant son arme à la hâte."

A Wolfe qu'on s'empresse de porter en arrière, succède le colonel Carleton. Il est à son tour blessé à la tête. Le chef de brigade Monckton le remplace et continue de charger les nôtres, dont une partie est privée de baïonnettes, et qui commencent à plier.

"Au nom de Dieu et du roi, tenez ferme! leur crie M. de Montcalm, qui se jette avec ses officiers au milieu de la mêlée."

Beaulac et Lavigueur font à côté de lui des prodiges d'audace. Deux fois leurs chevaux ont rompu les rangs des grenadiers anglais. Mais deux fois la force irrésistible de la colonne assaillante les rejette au milieu des leurs. Un nuage de fumée les entoure, la poudre leur noircit le visage, les balles se croisent et sifflent autour d'eux. A leurs pieds retentissent le bruit sourd des coups de crosse, les imprécations des blessés et les cris des mourants qu'on écrase. M. de Montcalm est atteint deux fois, mais légèrement. Raoul recoit deux balles dans ses habits, puis un coup de baïonnette dans la jambe gauche.

Soudain, Lavigueur, qui le suit partout et le couvre au besoin de son corps sans trop s'occuper de lui-même, voit Monckton coucher Raoul en joue avec la légère carabine que les officiers anglais portaient alors en bandoulière. Jean saisit le seul pistolet d'arçon chargé qui lui reste et ajuste Monckton qui tombe en lâchant son coup de feu. La balle du brigadier blessé dévie et jette à vingt pieds en l'air le chapeau de Beaulac.

"Merci, Jean, lui dit Raoul; sans toi, je l'aurais en pleine figure."

"Ce n'est pas la peine, mon lieutenant. M'est avis cependant que nous ferions bien de suivre les autres."

En effet, les nôtres, après avoir plié, cèdent enfin sous le nombre et Beaulac se trouve presque seul avec Lavigueur en face des Anglais qui se lancent, commandés maintenant par Townshend, à la poursuite des Français.

"Deux temps de galop, dit Raoul, et allons rallier les Canadiens en bas du coteau."

Ils tournent bride, piquent des deux, passent entre le centre et l'aile droite de notre armée en désordre, s'arrêtent bientôt et se placent en travers des fuyards en leur criant d'arrêter.

Au même instant des clameurs aiment s'élèvent derrière eux. C'est M. de Vaudreuil qui arrive à la tête des Canadiens du camp de Beauport.

D'abord dissuadé de marcher de conserve avec M. de Montcalm par Cadet et quelques autres qui y avaient un intérêt particulier (1), le marquis de Vaudreuil, n'écoutant enfin que son courage et sa loyauté, arrivait au secours du général.

M. de Montcalm, qui tâchait de rallier ses troupes, en haut du coteau, vient cependant de tomber de cheval, entre les buttes à Neveu et la porte Saint-Louis. On l'emporte dans la ville, mortellement blessé. La nouvelle s'en répand avec la rapidité de l'éclair et ne fait qu'accélérer la retraite des fuyards.

L'impulsion de la déroute, donnée par les troupes réglées, n'entraîne cependant pas complètement les milices canadiennes, qui, accoutumées à reculer à la façon des sauvages et à revenir ensuite à la charge, se rallient en plusieurs endroits à la faveur de petits bois. Avec cette habileté de tir, devenue proverbiale, ils entretiennent un feu de tirailleurs si bien nourri, qu'ils forcent à reculer plusieurs corps détachés de l'armée anglaise. Mais enfin, écrasés à leur tour, il leur faut plier sous le nombre et battre en retraite.

M. de Vaudreuil et ses officiers, Beaulac et Lavigueur, tous sont entraînés par le courant dans la vallée.

"Monsieur le gouverneur! crie Raoul au marquis de Vaudreuil découragé, tâchez de rallier le plus grand nombre d'hommes qu'il vous sera possible. Pendant ce temps, je vais remonter le coteau avec quelques gens dévoués pour arrêter un peu l'ennemi en vous attendant."

(1) Mémoires sur les affaires du Canada.

Se levant sur ses étriers:

"Frères, crie-t-il aux Canadiens en montrant les hauteurs avec son épée ensanglantée, allons venger Montcalm et les nôtres!"

Son enthousiasme gagne ceux qui l'entourent. Deux cents braves enfants du sol remontent avec lui le coteau Sainte-Geneviève et tombent avec une incroyable furie sur l'aile gauche ennemie qui reprenait haleine.

"En avant! en avant! crie Raoul."

Ah! qu'il était beau, le jeune chevalier!

Sa noble tête nue, les cheveux au vent, l'œil en feu, le sourire de la vengeance aux lèvres, il lançait son cheval au beau milieu des rangs épais des montagnards. Le noble animal, sans craindre les baïonnettes, y entraît à coups de poitrail. Raoul se baissait, trouvait deux ou trois poitrines anglaises avec la pointe de son épée, puis faisait se cabrer son cheval dont les sabots ferrés en se rabattant sur le sol broyaient les crânes qu'ils rencontraient; et de sorte qu'il y avait place nette autour du jeune homme.

Surpris par cette attaque brusque et irrésistible, les trois cents montagnards, isolés et séparés des leurs, commencent à reculer à leur tour.

"En avant, les gars! crie Raoul, dont l'arme infatigable plonge et remonte toujours de plus en plus sanglante."

"Tue! tue! hurle Lavigueur enivré de tumulte et de sang."

Rien ne résiste à cette poignée de braves.

Enfin, les montagnards écossais lachent pied.

"Ils fuient! ils fuient! s'exclame Beaulac."

Mais au même instant, des cris étrangers retentissent, puis un bruit de pas cadencés sur la plaine fumante. Ce sont deux régiments anglais qui accourent à l'aide des montagnards.

"Frères! dit Beaulac en regardant les siens, c'est ici qu'il faut mourir!"

Et le noble jeune homme, suivi de ces braves maintenant fort décimés, retombe comme une trombe sur les montagnards qui reculent encore.

Les deux régiments anglais s'approchent au pas de course. Ils font halte, l'arme à l'épaule.

Un cri part, puis un ouragan de flamme et de plomb éclate en bondissant de la gueule de leurs milliers de mousquets, hurle et passe sur les Canadiens dont les rangs sont horriblement troués. Raoul n'est pas touché; mais avant de tomber, il veut au moins tuer encore, et murmurant une dernière fois le nom de Berthe, il guide son cheval sur les masses anglaises.

Une autre décharge tonne. Le cheval de Raoul fait un dernier bond et s'abat.

Quand la fumée s'est dissipée, les Anglais voient Beaulac se débattre en s'efforçant de tirer sa jambe droite prise sous sa monture. Vingt d'entre eux courent sur lui en criant: hurrah!

Beaulac casse la tête du premier qui arrive d'un coup de pistolet et menace les autres de son épée. Mais c'en est fait de lui. Il est seul contre une armée.

Les Anglais font cercle autour de lui et le somment de se rendre.

"Jamais! crie Raoul qui, par une violente secousse, se dégage, se redresse sur pied, pâle, les dents serrées, les lèvres froangées d'écume."

Dans un moment de sublime folie, il prend son élan pour se jeter sur le cercle terrible qui l'entourne.

Mais au même instant, arrive un cheval qui décrit une grande courbe en l'air et tombe en hennissant au milieu des Anglais dont quatre ou cinq roulent meurtris sur le sol.

Tandis que les ennemis étonnés hésitent, Lavigueur, qui monte le vaillant coursier, se penche sur le cou de son cheval, empoigne Raoul par la ceinture, le soulève comme un enfant et le jette en travers de sa selle. Puis enlevant à grands coups d'éperons sa monture qui renverse trois montagnards, il revient vers la ville au triple galop.

Des clameurs de rage et des coups de feu partent derrière les fugitifs, qui répondent au sifflement des balles par des cris de défi.

La suite au prochain numéro.



Corporation de Montreal.

TAXES DES ECOLES DE LA CITE.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'UN ETAT DE LA PROPRIETE FONCIERE, dans cette Cité, divisé en quatre listes distinctes, d'après les dénominations religieuses, en vertu de l'Acte 32 Victoria, Chapitre Seize, pour ame der les lois concernant l'Education dans cette Province, est maintenant terminé et déposé au Bureau du sousigné ou les dites listes pourront être examinées pendant Trente jours de cette date.

JAMES F. D. BLACK, Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité, Montréal, 24 Août 1871.